



Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

La société s'engage à favoriser le bien être des salariés, notamment en leur permettant d'aménager leur temps de travail en fonction de leurs besoins dans la vie privée (prises de rendez-vous personnels, médecin, banque, école, enfants malades). Ceci afin que leur vie personnel soit la plus épanouie.

La société prends en compte l'aménagement des postes de travail afin de les rendre le plus ergonomique possible: fabrication d'outils ou d'aménagement plus adaptés, transformation de ceux existants si nécessaire.

La société prends en compte les remarques d'amélioration d'ergonomie et de confort de ses employés et étudie les faisabilités de mise en oeuvre.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Production de l'eau chaude sanitaire par des unités thermodynamiques. Celles-ci placées dans le local de production d'air comprimé (qui est générateur de chaleur pour la compression de l'air) absorbent les calories présentent dans la salle pour produire de l'eau chaude au moyen d'échangeurs de chaleur.

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

40% d'achats en Bretagne. Critère d'achat intégré à la politique de l'entreprise.